



**ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
VENDREDI 11 JUIN 2021, 8H30**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DE LA POLITIQUE ET DU PLAN D'ACTION POUR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS
4. LEVÉE DE LA SÉANCE

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité d’Eastman tenue le 11 juin 2021 à 8 h 30 par visioconférence conformément aux dispositions du *Code municipal* et du décret ministériel d’état d’urgence.

Sont présents à cette visioconférence le maire Yvon Laramée, les conseillères Heidi Fortin et Nathalie Lemaire ainsi que les conseillers Carol Boivin et Patrick McDonald.

La séance est présidée par le maire. La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Lise Coupal, est également présente et agit comme secrétaire d’assemblée. Les membres du conseil reconnaissent avoir tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*. Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre la séance à 8 h 31.

Résolution
2021-06-185

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Nathalie Lemaire

D’adopter l’ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 juin 2021 tel que soumis.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3. ADOPTION DE LA POLITIQUE ET DU PLAN D’ACTION POUR LES FAMILLES ET LES ÂÎNÉS

Résolution
2021-06-186

ATTENDU QU’afin d’améliorer la qualité de vie de ses résidents la Municipalité d’Eastman en entrepris une démarche pour l’élaboration d’une Politique familiale municipale (PMF) et d’une politique Municipalité Amie des Aînés (MADA);

ATTENDU QU’un comité familles-aînés a été créé afin de procéder à la réalisation de l’ensemble des étapes de la démarche;

ATTENDU QUE le comité a réalisé un portrait qui a servi à l’élaboration du diagnostic par la consultation du milieu, et ce, afin d’identifier les besoins des familles et des aînés;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Carol Boivin

D’adopter la Politique et le plan d’action pour les familles et les aînés d’Eastman dont copie est jointe en annexe pour en faire partie intégrante.

DE nommer les personnes ci-après, membres du comité de suivi de la Politique et du plan d’action pour les familles et les aînés d’Eastman afin d’assurer la mise en œuvre et le suivi des actions prévues :

Aurélié Ronsse	Représentante famille
Nathalie Taillandier	Représentante famille
Marie-Noëlle Fontaine	Représentant famille & aînés
Monique David	Représentante aînés

Sylvie Lefebvre	Représentante aînés
Carol Boivin	Responsable des questions pour les aînés
Heidi Fortin	Responsable des questions pour la famille
Mélanie Savoie	Chargée de projet

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Nathalie Lemaire propose de lever la séance du conseil à 8h36.

Yvon Laramée
Maire

Lise Coupal
Directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe

« Je, Yvon Laramée, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».